



## **BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION**

N° 27 - AVRIL 2010

### **INFORMATION : RAMASSAGES DES ORDURES MENAGERES**

Suite aux réunions de quartier, une réflexion sur le ramassage des ordures ménagères a été engagée par le Conseil Municipal.

Afin d'optimiser la qualité de ce service, il a été décidé d'installer des bacs de regroupement à divers points de la commune (avec suppression du porte à porte).

Pour vous présenter ce nouveau dispositif, nous vous invitons à une réunion d'information le :

**MARDI 27 AVRIL à 18 h 30**  
**Salle polyvalente de St Symphorien**

Nous vous rappelons que ces bacs seront réservés **UNIQUEMENT** aux ordures ménagères.

Les corps plats (papiers, cartons), le verre, les corps creux (bouteilles plastiques, briques alimentaires ...) doivent être déposés dans les containers de tri sélectif. Les encombrants doivent être portés aux déchetteries (Privas, Cruas, Flaviac).